

Communiqué

Montreux, 2 juin 2026

Bilan de législature 2021-2026

La Municipalité présente son bilan de la législature 2021-2026, marquée par de nombreux projets menés pour répondre aux enjeux propres à Montreux, dans une perspective de durabilité et d'adaptation aux défis climatiques. Le programme de législature s'articulait autour de cinq axes majeurs : la mobilité, le patrimoine, la vie sociale et économique, la durabilité ainsi que la numérisation de l'administration. À l'issue de cette période, plusieurs réalisations concrètes témoignent du travail accompli.

En matière de **mobilité**, différentes mesures ont permis d'apaiser le trafic et d'améliorer la qualité de vie des habitantes et habitants. L'introduction du 30 km/h de nuit sur certains tronçons particulièrement exposés au bruit a contribué à réduire les nuisances sonores. L'organisation du Montreux Jazz Festival « hors murs » en 2024 et 2025 a également permis d'optimiser les concepts d'accueil, d'accessibilité et de gestion des flux de circulation lors des grands événements. Parallèlement, l'offre en transports publics a été renforcée et les subventions destinées à l'achat d'abonnements annuels augmentées. Dans le cadre du réaménagement de la Route cantonale RC 780, plusieurs aménagements favorisant les déplacements cyclables et piétonniers ont également été réalisés.

La valorisation du **patrimoine** bâti, naturel et culturel a constitué un autre axe important de cette législature. La Commune a renforcé son partenariat avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut et organisé plusieurs manifestations de sensibilisation, telles que la Fête de la Nature ou la Journée de l'eau. Sur le plan **culturel**, la rénovation du 2M2C, l'adhésion au Réseau des villes musicales de l'UNESCO ainsi que l'organisation d'événements comme les Emergences musicales ont contribué à mettre davantage en valeur l'héritage musical montreuisien et son rayonnement international.

La Municipalité a également poursuivi ses efforts afin de favoriser le **vivre-ensemble** et de soutenir une **économie** de proximité dynamique. Le travail en réseau avec les acteurs du territoire a été renforcé afin d'encourager un tourisme plus durable. Dans le domaine de l'accueil de la petite enfance, plusieurs projets se sont concrétisés ou ont été lancés, à l'image du projet « Chernex Village ». La révision du Plan général d'affectation (PACom) a par ailleurs donné lieu à diverses actions menées dans les quartiers et les villages, accompagnées de nombreux événements favorisant la cohésion sociale et soutenant l'attractivité touristique de la région.

Les enjeux de **durabilité** ont occupé une place centrale tout au long de cette législature. La Commune a élaboré une stratégie ainsi qu'un plan d'action de végétalisation urbaine et mis en œuvre plusieurs mesures destinées à améliorer la qualité des espaces publics, notamment avec la rénovation du ponton de la Place du Marché et de la piscine de la Foge. La population a été associée à l'élaboration du plan climat, témoignant d'une volonté de renforcer la participation citoyenne. Le plan directeur des énergies a également été mis à jour et le déploiement du chauffage à distance initié. Enfin, la Commune a renouvelé sa labellisation « Cité de l'énergie GOLD », confirmant son engagement en faveur de la **transition énergétique**.

Enfin, la **modernisation de l'administration communale** s'est poursuivie grâce au développement des outils numériques. Le lancement du guichet virtuel eAdmin a permis de renforcer la digitalisation des prestations destinées à la population. Une nouvelle solution de gestion des ressources humaines (SIRH) a également été mise en place afin d'optimiser la cartographie des compétences au sein de l'administration. Un diagnostic organisationnel a par ailleurs permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration. Dans le même temps, les finances communales ont été gérées avec prudence, garantissant une certaine stabilité, notamment en matière de taux d'imposition.

À l'issue de cette législature 2021-2026, la Municipalité sortante se réjouit de transmettre le relais à la future équipe avec des projets engagés et des bases consolidées, afin de poursuivre le développement de Montreux face aux défis climatiques, sociaux et économiques des prochaines années.

Le bilan de législature 2021-2026 est disponible ici : <https://tinyurl.com/montreux-bilan-legisl-21-26>

Contacts :

Sébastien Varrin, secrétaire municipal, sebastien.varrin@montreux.ch, 021 962 77 71

Cellule communication, communication@montreux.ch – 021 962 79 40